



EAFC/23-988-201 du 20/11/2023

**APPEL A CANDIDATURE CHARGE DE MISSION CARDIE - INNOVATION/EXPERIMENTATION
PEDAGOGIQUES**

Références : Cadre législatif : Chapitre IV : La recherche, l'expérimentation et la documentation pédagogiques -
Articles L314-1 à L314-3 du code de l'Education, modifié par la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels enseignants du second degré

Dossier suivi par : M. FOURMENT, Conseiller Académique Recherche-Développement Innovation-Expérimentation
- Tel : 06 34 16 68 85 - ce.cardie@ac-aix-marseille.fr

Chargé de mission CARDIE

La Cellule Académique Recherche-Développement en Innovation et Expérimentation pédagogiques (CARDIE) de l'académie d'Aix-Marseille installée à l'EAFC, recherche un chargé de mission susceptible d'épauler et d'assister le conseiller du pôle innovation.

La cellule CARDIE est pleinement intégrée à l'Ecole Académique de la Formation Continue. Ses actions constituent la colonne vertébrale de l'accompagnement des démarches d'innovation et d'expérimentation, comme du développement professionnel des acteurs de la communauté éducative. Elle interagit régulièrement avec les services du rectorat et des DSDEN.

Le profil recherché épaulé et assiste le CARDIE dans ses différentes missions

Le chargé de mission CARDIE est une personne polyvalente avec une bonne expertise pédagogique. Il sait, être à l'écoute tout en étant force de proposition, se positionner et échanger avec les différents acteurs du système éducatif (Enseignants, personnels de directions, inspecteurs, ...). A l'instar des accompagnateurs CARDIE il doit selon le contexte et ses interlocuteurs être, un ami critique, un conseiller, un facilitateur, ...

Le chargé de mission CARDIE participe aux différentes réunions de pilotage du pôle innovation et journées de regroupement des accompagnateurs. Il participe activement à l'enrichissement collaboratif et au développement professionnel des autres membres de la cellule.

Condition d'exercices :

Le chargé de mission est sous l'autorité fonctionnelle du Conseiller Académique pour la Recherche et le Développement de l'Innovation et de l'Expérimentation auprès de Monsieur le recteur.

Il s'agit d'un poste à pouvoir à temps plein pour un personnel du second degré. Le recrutement s'entend sur une période d'une année scolaire, renouvelable après un rapport d'activité et un entretien bilan. Il pourra être amené à se déplacer dans toute l'académie si nécessaire.

Il exercera au rectorat d'Aix-Marseille sein de l'Ecole Académique de la Formation Continue.

Le chargé de mission CARDIE bénéficiera d'un régime indemnitaire de niveau 1.

Deux axes principaux pour la mission :

1/ Conseil et assistance pour :

- L'identification et le suivi des projets du pôle innovation
- L'organisation et la structuration des formations
- La coordination des accompagnateurs
- Le copilotage des différents événements locaux, académiques et nationaux (« Labs de l'innovation », journée nationale de l'innovation, ...)
- Répondre aux différents axes et missions du Bureau de l'Innovation Pédagogique de la DGESCO
- Construire les liens entre les différents acteurs de l'innovation pédagogique et de la recherche.
- ...

2/ Communication : Faire connaître les différents événements

- Webmestre du site internet de la CARDIE
- Communication externe et interne :
 - Événements : Locaux, départementaux, académique, nationaux
 - Cartographie des différents projets avec leur niveau de maturité
 - ...

Une très bonne maîtrise des différents outils numériques est essentielle.

Modalités de recrutement : un C.V., précédé de quelques lignes motivant la demande à adresser par mail à ce.cardie@ac-aix-marseille.fr, en précisant l'objet (voir en-tête de cette fiche). Après avis du chef d'établissement et/ou de l'inspecteur, un entretien sera organisé en présence au rectorat ou à distance.

Campagne de recrutement : du 20 novembre au 1^{er} décembre 2023 pour une communication de la décision au plus tard le 11 décembre

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines